

NOUVEAU
DANS
31 RECYPARCS

Vos objets sont en bon état?

***Ne les jetez pas dans
le conteneur des encombrants !***



***Déposez-les dans l'espace des
RÉUTILISABLES
dans l'un des 31 recyparcs participants***

Amay · Ans · Bassenge · Beyne-Heusay · Chaudfontaine · Clavier · Comblain-au-Pont · Ferrières ·
Flémalle 1 · Flémalle 2 · Fléron · Grâce-Hollogne · Hannut · Herstal · Huy · Juprelle · Liège-Angleur ·
Lontzen · Nandrin · Oupeye · Plombières · Raeren · Saint-Georges · Seraing 1 ·
Seraing 2 · Seraing 3 · Sprimont · Theux · Verviers 1 · Wanze · Waremme

**BACK
TO THE REEMPLOI**



**PAS
DÉDUIT DE
VOTRE
QUOTA**

Intradel

Que pouvez-vous déposer?



- Objets de décoration divers : cadres, vases, bougeoirs, bibelots,...
 - Services de vaisselle complets
 - Verres de tous types
 - Plats
 - Casseroles
 - Mobilier divers
 - Divans
 - Armoires
 - Tables
 - Chaises
 - Objets de puériculture (Exceptés les vêtements)
 - DVD originaux
-  **Refusés : les objets électriques**

Et dans quel état ?

Ils doivent être en **bon état** pour débiter une seconde vie.

- Les écocguides s'assureront que les objets déposés :
- Ne soient pas cassés
- Ne soient pas tachés
- Ne soient pas déchirés
- Ne soient pas abîmés

Les objets en bon état ne seront pas déduits de votre quota.

Le réemploi est aussi une solution « zéro déchet »